

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 386 Vœu relatif au manifeste « Les centres sociaux, acteurs de la cohésion sociale, et de transformation des territoires ».

Le Conseil de Paris,

Considérant les 34 centres sociaux et socioculturels, les 28 centres associatifs et les centres sociaux 6 gérés par la Caisse d'allocations familiales (CAF), présents sur le territoire parisien,

Considérant le rôle central qu'occupe un centre social sur un territoire, en termes de cohésion sociale, de transformation des territoires, et de modes de relations fructueuses, basées sur la coopération,

Considérant le soutien de la Ville de Paris pour les centres sociaux du territoire, formalisé par la charte départementale des centres sociaux associatifs parisiens, signée en 2005,

Considérant la diminution de l'engagement de la Caf dans le financement des centres sociaux,

Considérant le désengagement de l'État en zone politique de la ville,

Considérant que de nombreux territoires ne se saisissent pas encore de l'outil de solidarité et démocratie que représentent les centres sociaux,

Considérant le manifeste « *Les centres sociaux, acteurs de la cohésion sociale, et de transformation des territoires* » proposé par la Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France, d'ors et déjà signé par des élu·es locaux,

Considérant que ce manifeste ce veut être un témoignage à tou·tes les élu·es locaux·ales, actuel·les ou futur·es, afin de leur faire part de l'intérêt que constitue la présence d'un centre social dans un quartier, un village, un territoire, aux côtés d'autres acteurs qui œuvrent avec eux à un « meilleur vivre local » toujours à entretenir et à renouveler,

Considérant que ce manifeste réaffirme que les collectivités locales ont besoin de services publics et de services aux publics de qualité, d'acteurs et d'interlocuteurs engagés au profit de l'intérêt général, mais aussi de lieux : où les gens soient accueillis ; où ils puissent se réfléchir et construire des démarches collectives ; où les forces vives et acteurs puissent se rencontrer et se concerter ; où les habitant·es soient considéré·es comme des personnes et des acteur·rices ; où les questions sociales et culturelles soient exprimées et mises en débat ; où l'on puisse se mettre autour d'une table, réfléchir ensemble et définir des stratégies.

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·es Génération·s,

Demande :

- à la Maire de Paris de signer le manifeste « Les centres sociaux, acteurs de la cohésion sociale, et de transformation des territoires »,
- aux Maires d'arrondissements de signer le manifeste « Les centres sociaux, acteurs de la cohésion sociale, et de transformation des territoires ».